



Département de l'économie, de
l'innovation et du sport

Service de l'éducation physique
et du sport

Les Assises du sport vaudois

Sport et communes : quelles compétences, quelles actions, quelle structure ?



Nicolas Imhof
Service de l'éducation physique et du sport

Parlement cantonal, salle du Grand Conseil
Vendredi 26 novembre 2021

Sport et communes

- 300 communes vaudoises
 - 240 communes ont moins de 3'000 habitants
-
- Morcellement
 - Situations et structures très diverses
 - Souvent manque de moyens et de personnel
 - Difficultés pour communiquer de manière efficace

Sport et communes

- Seule une quinzaine de communes ont un délégué ou un service des sports
- Lausanne : plusieurs dizaines de collaborateurs
- Quelques communes ont plus de 2 collaborateurs (notamment Yverdon, Montreux, Vevey, Nyon)
- Autres communes : 1 personne seule, parfois avec un-e secrétaire

Sport et communes

- Dans les autres communes, le sport est rattaché au municipal ou au secrétaire communal, voire un % pourcentage d'un collaborateur
- Souvent pas d'autre politique sportive communale que la construction et l'exploitation des infrastructures sportives (terrains, salles) → aucune animation sportive de la commune, aucune incitation «publique» au mouvement

Sport et communes

Missions des communes

- Priorité : construire les infrastructures sportives (salles de sport, terrains) + gérer ou déléguer l'exploitation
- La construction des salles est obligatoire à cause du sport scolaire
- Horaires d'ouverture (soir, week-end, vacances) de compétence communale – parfois délégué à l'école
- Fermeture : souvent pendant toutes les vacances et parfois le week-end

Sport et communes

Autres missions des communes (à leur bon vouloir)

- Soutenir les clubs de la commune
- Soutenir les sportifs les plus talentueux de la commune (bourse, cérémonie des mérites)
- Favoriser l'organisation de compétitions sportives (appui administratif, financier)
- Favoriser la pratique sportive populaire (manifestations, animations, construction d'infrastructures en libre accès)

Sport et communes

Actions du SEPS au bénéfice des communes

- Programme sport-santé (infrastructures en libre-accès, ouverture des salles)
- Subventions à la construction d'infrastructures régionales
- Conseil dans la construction de salles de sport
- Subventions pour les camps sportifs scolaires
- Création au SEPS d'un poste de Délégué au sport populaire et associatif
- Séances avec les communes (informations, échanges de bonnes pratiques)
- + subventions du Fonds du sport vaudois (env. 4 millions / an)

Sport et communes

Enjeux et défis

→ Du point de vue du SEPS

- Sensibiliser plus de communes à la mise sur pied d'une politique de promotion du sport en engageant un délégué
- Appuyer certaines communes dans la mise en place de cette politique
- Tenter de les sensibiliser à l'importance de construire les salles de sport pour l'école (donc aussi pour les clubs). Les inciter à ouvrir ces salles un maximum.
- Continuer à subventionner les infrastructures sportives d'importance au minimum régionale
- Mieux communiquer et informer les communes, mieux les mettre en réseau et échanger les bonnes pratiques

Sport et communes

Enjeux et défis

→ Du point de vue des communes

- Trouver les moyens de continuer à investir dans les infrastructures
- Problèmes d'aménagement du territoire pour trouver le terrain nécessaire dans certaines communes !
- Parfois : incompatibilité entre une politique de promotion du sport et les nuisances sonores (opposition, demandes de fermeture le soir et le week-end)